



SÉANCE SPÉCIALE DU 23 AVRIL 2008

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Candiac, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 23 avril 2008, à 16 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s : Monsieur le conseiller Vincent Chatel
 Monsieur le conseiller Ronald Cormier
 Monsieur le conseiller Normand Dyotte
 Madame la conseillère Thérèse Gatien

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant
Normand Dyotte

Est aussi présente : Madame Carole Lemaire, greffière

Sont absents : Monsieur le maire André J. Côté
 Monsieur le conseiller Charles-André Fortier
 Monsieur le conseiller Kevin Vocino

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, dans les délais, l'avis de convocation contenant le sujet ci-dessous mentionné :

1. Adoption – règlement 1200 décrétant un emprunt au montant de 4 297 000 \$ pour l'exécution des travaux de réfection du chemin Haendel, entre les boulevards de l'Industrie et Champlain
2. Parole au public sur le sujet à l'ordre du jour
3. Levée de la séance

08-04-36 ADOPTION – RÈGLEMENT 1200 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 4 297 000 \$ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN HAENDEL, ENTRE LES BOULEVARDS DE L'INDUSTRIE ET CHAMPLAIN

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 21 avril 2008, un avis de motion du présent règlement a été donné;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le règlement 1200 décrétant un emprunt au montant de 4 297 000 \$ pour les travaux de réfection du chemin Haendel, entre les boulevards de l'Industrie et Champlain, soit adopté;

QUE la tenue du registre soit fixée au 6 mai 2008;

QUE le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**Monsieur le maire suppléant Normand Dyotte invite les citoyens présents
à la période de questions sur le sujet à l'ordre du jour.**

* * *

Deux personnes, autres que celles mentionnées au début du procès-verbal, ont assisté à la séance.

08-04-37 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE la séance du conseil soit levée à 16 h 05.

CAROLE LEMAIRE
Greffière

NORMAND DYOTTE
Maire suppléant